



# Fougère d'eau (Azollacées)

*Azolla filiculoides*

appelée aussi Azolle, Fausse fougère, Mousse des fées

## Description générale

Minuscule plante aquatique, flottante, formant de très petites rosettes vert-bleuté, voire rougeâtre, de quelques centimètres de diamètre généralement en population très serrées, cette espèce vit en symbiose avec une cyanobactérie qui fixe l'azote.

**Taille**  
1 à 10 cm

**Feuilles**  
très petites,  
1 à 3 mm,  
rougeâtres

**Tiges**  
ramifiées,  
nombreuses  
feuilles  
imbriquées



Vallée de creuse  
à proximité

Abondance  
faible



## Reproduction/propagation

La plante est capable de se reproduire sexuellement (spores) mais sa "fructification" est irrégulière, la plante reste souvent stérile dans nos régions. Sa propagation peut être assurée par une multiplication végétative très active, par fragmentation de la tige.

C'est une fougère très fugace et imprévisible dans son comportement : elle prolifère certaines années (probablement favorisée par des conditions climatiques particulières) puis disparaît presque totalement avant de réapparaître un peu plus loin quelques années plus tard.

## Habitat

Elle vit à la surface des eaux généralement stagnantes : bras mort des rivières, canaux à courant très lent, mares, petits étangs, fossés remplis d'eau.

Elle préfère les conditions partiellement ombragées et des eaux n'atteignant pas les températures les plus élevées. Elle se trouve toujours à basse altitude (<200 m) et pose de très gros problèmes d'asphyxie au niveau des mares colonisées.

## Origine

Il s'agit d'une plante qui aurait été introduite en Europe au 19<sup>ème</sup> siècle dans des aquariums et des jardins botaniques d'où elle s'est échappée. La première observation en France aurait été faite dans les Deux Sèvres en 1880.

## Nuisances

### Sur le milieu naturel

Elle peut devenir très envahissante en milieu naturel. Sa prolifération forme des tapis denses à la surface de l'eau, empêchant la pénétration de la lumière et les échanges de gaz avec le milieu aquatique. Des conditions d'anoxie (asphyxie du milieu) peuvent alors en résulter. Elle provoque également une accélération de la sédimentation des matières organiques et donc une eutrophisation des eaux (augmentation de la masse des débris organiques et nutritifs dans une eau stagnante, qui entraîne une baisse de la quantité d'oxygène dissous). Les ragondins et/ou les canards peuvent véhiculer cette espèce à proximité des sites infestés.

### Sur l'Homme

Les tapis de fausse fougère peuvent occasionner une gêne physique à la pêche et aux loisirs nautiques.

## Mesures préventives

Informez les personnes sur les problèmes que pose cette plante dans les milieux aquatiques. Ne pas intervenir par épandage d'herbicide ou tout autre moyen d'éradication sur une station repérée dans la nature, sans avis et sans encadrement adéquat.